

Ça déborde !

Les déchets les plus faciles à traiter sont ceux qu'on ne produit pas. Partant de ce principe simple, le Conseil général du Finistère s'est fixé des objectifs ambitieux. La semaine européenne de réduction des déchets, du 20 au 28 novembre, a permis de mettre en lumière cette volonté politique forte, mais aussi les initiatives du monde associatif pour informer et sensibiliser le grand public.

consommateurs sur la production de déchets, les inciter à réfléchir avant de consommer et, depuis quelques temps, à inventer de nouvelles solutions pour prolonger la durée de vie d'objets qui, auparavant, auraient été jetés. C'est ainsi que, dans le pays bigouden, l'opération *Bric à broc* consiste à organiser des échanges de produits et vêtements pour bébés. « **Les manifestations organisées cette année étaient vraiment d'un bon niveau** », souligne Jean-Luc Polard.

Afin de faire connaître ces initiatives, une vidéo va être réalisée, avec l'aide du Conseil général, de manière à mettre en avant les meilleures et ainsi prolonger leur démarche. « **Car, la réduction des déchets est l'affaire de tous** », insiste le Conseiller général.

Le plan de prévention de la gestion des déchets a été adopté, à l'unanimité, le 22 octobre 2009, après une longue concertation entamée en 2005.

Or, il est apparu au cours des discussions préalables que la réduction était indispensable dans le Finistère, car la tendance à la hausse (+22% entre 2000 et 2005) est bien plus forte que la moyenne nationale.

C'est donc tout naturellement que la prévention des déchets apparaît comme le premier axe de ce plan, avant la valorisation et l'organisation territoriale durable, même si ces trois objectifs restent indissociables de l'action menée conjointement par Chantal Simon-Guillou et Jean-Luc Polard.

« **Le Conseil général a lancé un appel à projets auprès d'associations pour sélectionner les meilleures initiatives destinées à sensibiliser le grand public sur cette question** », explique Jean-Luc Polard. Cette année, 27 associations ont répondu à l'appel. « **Les projets se présentent sous forme d'ateliers découverte, et de plus en plus souvent sous forme de théâtre** ». Il s'agit notamment de sensibiliser les



Jean-Luc Polard : « Nous sommes tous concernés »

Il est encore trop tôt pour constater l'efficacité de ces opérations auprès des consommateurs. Cependant, à l'instar du Conseil général, la plupart des communautés de communes du Finistère ont mis en place un plan de prévention et ont embauché des agents pour sensibiliser le grand public. 🌱

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 2/12/2010



Dossier de la semaine
Pacte de sécurité



Vie de la Fédération
Faites-vous entendre !



Interview
IVG : un droit à défendre

Avec Françoise Daunay
et Mélanie Thépault

Logique libérale

Le peuple irlandais ne doit pas payer pour les erreurs de ses dirigeants. En quasi faillite, le gouvernement de ce pays exige des sacrifices de tous les salariés et demandeurs d'emploi, mais ne sollicite aucun effort de la part des entreprises. Dogmatique, il refuse de revenir sur les 12,5% d'impôt sur les sociétés.

Or, c'est bien cette course au « dumping fiscal », qui est à l'origine de la crise que traverse l'Irlande. Oui, pendant quelques années l'Eire a pu se prendre pour un dragon celtique. Mais à quel prix ? A vouloir répondre aux diktats du capitalisme international, l'Irlande s'est engagée dans une course sans fin. Au risque de voir les multinationales quitter son territoire à la moindre contrariété. Ingratitude ? Sûrement, mais surtout logique libérale.

L'échec de Sarkozy



En matière de sécurité, Nicolas Sarkozy a échoué. « Il aurait mieux valu pour la France qu'il réussisse et que cette question soit réglée », indique Jean-Jacques Urvoas. Mais son échec est patent. Et d'autant plus visible que l'actuel président, qui était auparavant ministre de l'Intérieur, avait axé sa campagne électorale sur ce thème en faisant croire aux électeurs qu'il suffisait de voter pour lui pour que l'insécurité disparaisse.

L'échec est d'abord évident en ce qui concerne les effectifs des forces de l'ordre. Car, dans le domaine de la sécurité, rien ne remplace la présence humaine. La France compte environ 140 000 policiers et un peu moins de 100 000 gendarmes. En trois ans, 10 500 postes ont été supprimés. « Et la purge n'est pas terminée », annonce le secrétaire national du PS à la sécurité. En effet, d'ici 2013, 4 970 postes de policiers et environ 3 000 de gendarmes vont encore disparaître.

Cette réduction des effectifs s'accompagne naturellement d'une détérioration des conditions de travail. Il y a trois fois plus de suicides dans la police qu'à France Télécom. 10 000 policiers sont blessés en service.

En outre, l'insécurité progresse. Les agressions sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus violentes. Les atteintes aux biens ont tendance à diminuer parce que les maisons ou les voitures sont de mieux en mieux protégées. En revanche, les agressions envers les personnes, sur les trois dernières années ont progressé de 19%. Mais la moitié de ces agressions se déroulent dans le cadre familial.

Au début du quinquennat, 72% des Français faisaient confiance à Nicolas Sarkozy pour obtenir des résultats sur le front de l'insécurité. Aujourd'hui, ils sont à peine 50%.

En 2012, la campagne présidentielle ne se jouera probablement plus sur le terrain de la sécurité. Mais il s'agira d'un dossier important sur lequel les socialistes devront apporter des réponses ; et Nicolas Sarkozy, des explications sur les raisons de son échec.

Pacte de sécurité

La sécurité est une question complexe qui demande de multiples réponses et de la continuité. A l'inverse de la politique de coups menée par Nicolas Sarkozy, le Parti Socialiste, s'appuyant sur les expériences de ses élus locaux, a présenté, le 17 novembre à Créteil, son pacte national de protection et de sécurité publique. Le lendemain, Jean-Jacques Urvoas, secrétaire national à la sécurité, présentait les réponses justes et efficaces que le PS veut apporter à la délinquance, devant la section de Châteaulin.



Jean-Jacques Urvoas à Châteaulin

« Notre doctrine est claire », a insisté Jean-Jacques Urvoas. « Elle tient en trois mots : prévention, dissuasion et réparation ». Face à une situation complexe, la réponse ne peut pas être unique. Il faut rompre avec le manichéisme sarkozyste qui tente de faire croire que seule la répression est efficace.

« Nous allons ouvrir trois chantiers », a indiqué Jean-Jacques Urvoas. D'abord celui de la territorialisation de la Police. « Nous ne referons pas la police de proximité », a reconnu le secrétaire national qui a précisé que cette expérience avait été torpillée par la droite. « Deux ans, c'était bien trop court pour évaluer les résultats lorsqu'on sait qu'à Montréal, par exemple, qui ne compte que deux millions d'habitants, il a fallu dix ans pour que la police de proximité puisse se mettre en place et faire ses preuves ».

Exit donc la police de proximité telle qu'elle avait été imaginée par le gouvernement Jospin. En revanche, des zones de sécurité prioritaires vont être délimitées dans les quartiers où la présence policière s'avère la plus indispensable.

Dans ces zones, la présence des forces de l'ordre sera permanente.

Deuxième chantier : la définition de la place des élus dans la production de la sécurité ? Car, même si la sécurité est une mission régalienne de l'État, les élus sont chargés de la prévention. Le PS, décentralisateur sur tous les sujets, ne le serait pas pour la sécurité ? Or, c'est bien vers les maires que se tournent les citoyens. Mais la Police ou la Gendarmerie ne sont pas tenues de rendre des comptes aux élus. Même si ces élus contribuent à leur travail, notamment en participant financièrement aux constructions ou aux rénovations de casernes ou de commissariats.

Enfin, dernier chantier, et pas des moindres, évoqué par Jean-Jacques Urvoas, la mise en place de nouvelles relations entre la Justice et la Police. En schématisant à peine, les juges considèrent que les policiers passent leur temps à interpellier, et les policiers estiment que les magistrats ne cessent de remettre en liberté des délinquants.



La gauche est sans complexe face à la sécurité

Pour tordre le cou à ce genre de clichés, le PS se propose d'intervenir dès la formation de manière à ce que les étudiants qui se destinent à entrer dans la Police côtoient plus ceux qui suivent les cours de l'école de la magistrature. « Il s'agit d'une œuvre de longue haleine, mais il est essentiel que ces deux maillons de la chaîne judiciaire se connaissent mieux ».

Le forum de Créteil ne marque pas un tournant sécuritaire du PS. « Depuis des années, nos élus agissent et trouvent des solutions. Nous nous sommes inspirés de ces expériences, validées par les électeurs, pour avancer des propositions », a conclu Jean-Jacques Urvoas. 🌹

Faites-vous entendre !

Comme tous les ans, le Parti Socialiste lance en cette fin d'année une campagne d'incitation à s'inscrire sur les listes électorales, intitulée « *Chaque voix compte pour changer la France* ». Mais, cette année, cette campagne revêt pour le PS une importance toute particulière.



Le 1^{er} janvier 2011, il sera trop tard

« Dans le Finistère, nous disposons de 2 000 affiches et près de 30 000 tracts, format carte postale que nous allons principalement distribuer aux jeunes », indique le premier secrétaire fédéral, Marc Coata-néa.

En effet, c'est parmi les 18-25 ans que se trouvent principalement les personnes susceptibles de ne pas être inscrites sur les listes électorales.

En effet, pour pouvoir participer aux primaires, qui serviront à désigner le ou la candidat(e) de la gauche à la présidentielle, il faudra, pour celles et ceux qui ne sont pas adhérents à l'un des partis organisateurs, être inscrit sur les listes électorales.

Cette campagne intervient également quelques mois avant les élections cantonales, dernier scrutin national avant la présidentielle. Or, les élections de 2012 se préparent dès 2011, en votant pour les candidats de gauche dès le premier tour.

Afin de sensibiliser l'ensemble des Français, le PS a imprimé plusieurs milliers d'affiches et plusieurs centaines de milliers de cartes postales sur lesquelles sont indiquées les modalités d'inscription sur les listes électorales. Ce document rappelle surtout qu'après le 31 décembre, il sera trop tard.

Pendant le mouvement pour les retraites, de nombreux manifestants portaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire « *Rendez-vous en 2012* ». Pour celles et ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, le rendez-vous de la présidentielle se prépare dès aujourd'hui. Le 31 décembre 2010, il sera trop tard pour participer aux primaires. 🌸

Interview

IVG : un droit à défendre

Avec Françoise Daunay et Mélanie Thépault

« **Le droit à l'avortement, pourtant inscrit dans la loi, n'est pas acquis** », expliqueront Françoise Daunay et Mélanie Thépault, co-présidentes du Planning familial, lors d'une réunion organisée au local du PS à Brest, le 9 décembre à 20 h 00.



Cap Finistère : Quel bilan tirez-vous de la manifestation du 6 novembre pour le droit à l'avortement ?

Françoise Daunay : Très positif. Nous étions plus nombreuses que l'année dernière et nous avons senti, alors que ce cortège a croisé celui pour les retraites, une grande sympathie de la part des manifestants.

Cap Finistère : En quoi le droit à l'avortement est-il menacé ? La loi n'est pas remise en cause ?

Mélanie Thépault : Non. Le droit à l'avortement existe, mais son accès est de plus en plus difficile. La loi Aubry de 2001 a fait

passer le délai de 10 à 12 semaines mais nous savons que, dans le Finistère, certains hôpitaux n'appliquent pas cette disposition.

La loi Bachelot sur l'hôpital se traduit par des réductions de postes. Donc, même si la loi précise qu'une femme doit avoir un rendez-vous dans les 5 jours, dans les faits, cela est impossible. En outre, avec la T2A, (tarification à l'acte), les IVG ne sont pas du tout « rentables ». Et ce n'est pas la très légère augmentation annoncée, à la veille de la manifestation du 6 novembre, qui va changer quelque chose. De plus en plus de médecins invoquent la clause de conscience pour refuser de pratiquer des avortements. Tous ces éléments contribuent à ce que des femmes soient obligées de se rendre à l'étranger, en particulier en Hollande, pour se faire avorter. Il faut noter que, dans ce pays, où le délai est de 22 semaines, les jeunes sont bien plus informés qu'en France.

Cap Finistère : Il faut donc accentuer l'information sur la contraception ?

Françoise Daunay : Nous préférons parler d'information à la sexualité. Aux Pays-Bas, les élèves ont, chaque année, de la fin de la maternelle à la terminale, trois fois deux heures de cours sur la sexualité. En France, ils peuvent avoir une information au collège. Mais on constate que ça ne suffit pas. Or, c'est bien à l'école qu'il faut informer les jeunes sur tout ce qui concerne les relations sexuelles, et pas seulement la contraception.

Cap Finistère : Le pass-contraception, mis en place en Poitou-Charentes et en Île de France est-il une solution ?

Mélanie Thépault : Oui, ça va dans le bon sens. Il s'agit d'un carnet de tickets qui permettent d'avoir une consultation gratuite chez un médecin de ville et une contraception en pharmacie. C'est important, car on sait que les lycéennes ne savent pas toujours où sont les centres de planification ou que les heures d'ouvertures ne correspondent pas à leurs disponibilités. 🌸

Agenda

3 décembre

18h00 : Jean-Pierre Balduyck au local du PS, à Brest .

3 décembre

20h00 : Convention fédérale, à la MPT de Pont-de-Buis (près de la mairie).

6 décembre

19h00 : Réunion publique sur les déserts médicaux, avec Jean-Luc Fichet et Daniel Le Bras, à l'Espace du Roudour, à Saint-Martin-des-Champs.

9 décembre

20h30 : Réunion publique sur l'avenir de la PAC, animée par Stéphane Le Foll, salle Yves-Nicolas, à Lannilis.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 887 - Vendredi 3 décembre 2010
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Annonces légales & judiciaires

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
Immeuble «La Vigie» - 1^{er} étage -
20, quai Cdt Malbert - 29200 BREST
Tél. 02 98 00 09 29 - Fax 02 98 46 33 62
contact@cabinetpeters.fr

BREIZH-LEURE

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Guervern - 29820 GUILERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à GUILERS du 12 novembre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Dénomination sociale :

BREIZH-LEURE.

Siège social : Guervern - 29820 GUILERS.

Objet social : L'acquisition, la gestion, la réparation, l'entretien, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis.

Durée de la société : 50 ans, à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Samith ZBIB, demeurant 2, rue Chanoine Guerneur - 29200 BREST.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis, La Gérance.

Maître Yann JAMAULT

Notaire associé à BREST
24, rue Boussingault

MODIFICATION DE SIÈGE SOCIAL

SCCV LES HAUTS DE PRAT LEDAN

Société Civile de Construction Vente
Capital de 350 000 euros
Siège social : 15, rue de Keruscun - 29200 BREST
RCS BREST 498 889 997

Aux termes d'un acte reçu par Maître Yann JAMAULT, le 27 octobre 2010, enregistré à la recette des impôts de BREST-PONANT, le 17 novembre 2010, bordereau 2010/1360, Case n°1 ext.5180, contenant cession de parts sociales de ladite société.

Il a été constaté le changement de siège social et les statuts de la SCCV LES HAUTS DE PRAT LEDAN ont été modifiés comme suit :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé à BREST (29200) 335, rue Anatole France.

ARTICLE 7 - TOTAL DES APPORTS - CAPITAL - RÉPARTITION TOTAL DES APPORTS

La valeur totale des apports est de : trois cent cinquante mille euros (350 000 euros).

CAPITAL RÉPARTITION

Le capital social est fixé à la somme de trois cent cinquante mille euros (350 000 euros)

Il est divisé en SEPT CENTS (700) parts de CINQ CENTS EUROS (500 euros) chacune, numérotées de 01 à 700 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

Monsieur Olivier MORIZE : 299 parts numérotées de 01 à 299 et 42 parts numérotées de 599 à 640.

Madame Annie MORIZE : 299 parts numérotées de 300 à 598.

Monsieur Michel MARSAULT : 60 parts numérotées de 641 à 700.

Pour avis,
Me Yann JAMAULT.

Suivant acte reçu par Maître Marie-Agnès BROUDEUR, le 19 novembre 2010, enregistré au service des impôts des entreprises de MORLAIX, le 23 novembre 2010, bordereau 2010/1186, Case n°1 :

La société dénommée **BREIZH PANNEAUX**,

Société à responsabilité Limitée, dont le siège social est à LANDIVISIAU (29400) rue du Pontic, ZI du Vern,

A cédé à :

La **SARL CPP** en cours d'immatriculation, dont le siège social a été fixé à LANDIVISIAU (29400) rue du Pontic, ZI du Vern.

Le fonds de commerce de fabrication et pose d'enseignes, marquages publicitaires, peinture et décoration, exploité à LANDIVISIAU (29400) rue du Pontic, ZI du Vern, connu sous le nom de BREIZH PANNEAUX.

Moyennant le prix de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000 euros), (EI : 1 000 euros ; EC : 11 900 euros ; Marchandises : 37 100 euros).

Entrée en jouissance à compter du 20 novembre 2010.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Marie-Agnès BROUDEUR, Notaire à PLEYBER-CHRIST, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Maître Marie-Agnès BROUDEUR.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
Immeuble «La Vigie»
20, quai Cdt Malbert - 29200 BREST
Tél. 02 98 00 09 29 - Fax 02 98 46 33 62

LE CHARLDANN

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Kerjean Mol
29217 TREBABU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BREST, du 26 novembre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale :

LE CHARLDANN.

Siège social : Kerjean Mol - 29217 TREBABU.

Objet social principal : L'activité de restaurant, bar licence IV, ainsi que la vente à emporter.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 10 000 euros.

Gérance : Mademoiselle Aurélie BOENNEC et Monsieur Anthony BERNUGAT, demeurant ensemble 4, rue Kerambellec - 29810 PLOUARZEL.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

La Gérance.

CABINET JOSEPH DRONIOW

SELARL d'Avocats
20, quai Cdt Malbert - BP 51053
29210 BREST CEDEX 2
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

SCI JENA

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 25, rue des Landes
29280 LOCMARIA-PLOUZANÉ
505 360 347 RCS BREST

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST des 25 octobre 2010 et 15 novembre 2010, Mademoiselle Nathalie LE SCAO, demeurant à BREST (29200) 62, rue François Coppée, a démissionné de ses fonctions de co-gérante, à compter de cette date.

Pour avis, La Gérance.

En bref

Budget 2011

Comme en 2009, le débat d'orientations budgétaires du Conseil général se déroulera sur fond de contraintes budgétaires.

Les allocations universelles de solidarités ne cessent de progresser tandis que les dotations de l'État sont gelées.

Cependant, malgré ces difficultés, le Conseil général a plus que jamais l'ambition d'œuvrer pour le développement du Finistère et le bien-être des Finistériens.

Au lendemain de la session du Conseil général, Pierre Maille donne rendez-vous aux élus du Finistère, le 10 décembre à 20h00, salle de Trémaïdic à Plouzané, pour une présentation des orientations budgétaires pour l'année 2011.

Il est possible de poser des questions sur :

www.cg29.fr/budget-2011.

SELARL XAVIER MOAL

Avocat
59, rue Louis Pasteur - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

GROUPEMENT FONCIER

AGRICOLE TY JACQ

Groupement Foncier agricole
au capital de 200 euros
Siège social : Pen Meo
29510 LANGOLEN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Groupement Foncier Agricole **TY JACQ.**

Forme : Groupement Foncier Agricole.

Siège social : Pen Meo - 29510 LANGOLEN.

Objet : La propriété, la jouissance, l'administration, par datation à bail ou mise en valeur directe, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 200 euros.
Gérant : Monsieur Jacques KERNEIS, demeurant lieudit Guernilis (29370) CO-RAY.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants et descendants. La cession de parts sociales à des personnes autres ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER.

Pour avis.

Ce numéro a été imprimé
à 4800 exemplaires